

# ville de Villiers-le-bel

Département du Val d'Oise

-----  
Arrondissement de Sarcelles

SN

## DECISION DU MAIRE n°216/2024

**Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la création de sanitaires et d'un ascenseur à l'école élémentaire Ferdinand Buisson**

Le Maire de la Commune de VILLIERS - LE - BEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant élection de M. Jean-Louis MARSAC, en qualité de Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire, modifiée par délibération du Conseil Municipal du 3 février 2023,

VU l'arrêté n°67/2023 en date du 13 février 2023 portant délégation à Madame Laetitia KILINC en matière de marchés publics,

CONSIDERANT la volonté de la ville de Villiers-le-Bel de réaliser des travaux pour créer des sanitaires et un ascenseur à l'école élémentaire Ferdinand Buisson,

CONSIDERANT la nécessité de missionner un prestataire pour réaliser une mission de maîtrise d'œuvre à cette fin,

CONSIDERANT la proposition de la SCP LUSSO ET LAURENT sise 3 rue Chassagnolle – 93260 LES LILAS,

## DECIDE

**Article 1** – Il sera conclu un contrat pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la création de sanitaires et d'un ascenseur à l'école élémentaire Ferdinand Buisson avec la SCP LUSSO ET LAURENT.

**Article 2** – Le forfait de rémunération prévisionnel d'un montant de 39 000€ HT, soit 46 800€ TTC sera imputé sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la ville.

**Article 3** – Le contrat de maîtrise d'œuvre prendra effet à sa notification. Le délai prévisionnel d'exécution est fixé à 60 semaines.

**Article 4** - Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

A Villiers le Bel, le 09/07/24

Le Maire,  
Jean-Louis MARSAC

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée  
Laetitia KILINC

